



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt et un, le 14 décembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 08/12/2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 33 Nombre de suffrages exprimés : 43 Votes Pour : 43 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Plan de financement travaux de rénovation EAJE Gribouille à Aragnouet  <b>N° 2021-143</b>
--	--

**Présents (33)** : PUCEL Matthieu, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUNAN Anne, ESTRADE Pierre, PUYAU Maryse, MALERE Hélène, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, DUPOUY Marie-France, CONSTANTIN Luce, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, GAY Eric, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, HELARY Yann, AIZIER Philippe, MIR André, SALAT Jacques, BEYRIE Maryse, DELOM Christian.

**Présents non votant** : FOUGA Sabine, SERMET André.

**Excusés (10)** : GOUBE Nicole, PICHON Evelyne (suppléante), DUBARRY Jean-Bertrand, LLOP Frédéric, ESCOULA Bernard, CARTAN Olivier, BALAGNA Patrice, ACCHINI Nicole, BOURREC Christophe, LEGOFF Stéphanie

**Absents (10)** : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, ARMANET Henri, MUR François, SOLANA Michel, CLIMENT Emmanuel, OZUN Benjamin, CASCARRE Victor.

**Procurations (10)** :  
VIDAILLET Jocelyne à CARRERE Philippe  
DESCOUENS Bernard à BERTRANUC Evelyne  
PETIT Caroline à DUBERNARD Alain  
ROBIN Isabelle à CARRERE Philippe  
BRUN Didier à PAUCIS Jean  
JARENO Sandra à HELARY Yann  
DARAN René à AIZIER Philippe  
NARS Aline à MIR André  
FOURTINE Didier à SALAT Jacques  
ISOART Jean-Michel à RICARD Louis

Michel CHAZOTTES a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président rappelle le projet de rénovation énergétique et de mise aux normes réglementaires propres à ce type de structure d'accueil de jeunes enfants, des locaux de l'EAJE Gribouille à Aragnouet, pour un coût total actualisé de 72 000€ ht.

travaux micro creche Gribouille			
			23/11/2021
depenses suivant devis			
			HT
marche tranche optionnelle renovation energetique	plomberie	SARL Bajon Andres	16 554,65 €
	isolation	Oliveira et Rogel	17 865,80 €
	peinture	domingues peinture	7 824,20 €
	electricite	SPIE	1 263,62 €
remplacement menuiserie	menuiseries	Socabat (3 devis)	11480,45
	main courante	espace revetement	648,87
changement chauffage	Radiateurs	SPIE	2770,92
amenagement de la cuisine	mobilier	devis esprit cuisine	4116,67
amenagement de la Salle de Bain	Julien Palasset		4824,77
refection des sols	repso		4633,18
		total	71 983,13 €

Dans le cadre du dispositif « Plan de rebond » et sous réserve de conventionnement avec la CAF à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, la CNAF pourrait apporter un financement à hauteur de 80%.

Le dossier doit être soumis à la prochaine commission nationale de la CAF, il est proposé le plan de financement suivant :

Montant total du projet	72 000€ ht
Financement CNAF	57 600€
Autofinancement CCAL	14 400€

Monsieur le Président propose de signer avec la commune d'Aragnouet une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage afin que cette dernière assure le suivi et le contrôle administratif et financier de la réalisation des travaux et des équipements destinés à l'EAJE Gribouille.

Monsieur le Président invite les membres du conseil communautaire à en débattre.

Après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune d'Aragnouet ;
- de valider le plan de financement ;
- de mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE